
REVUE MÉDICALE

DE LOUVAIN

LE PROFESSEUR ALBERT LEMAIRE

*Eloge académique prononcé en la salle des promotions
de l'Université de Louvain, le 3 avril 1933*

par L. MALDAGUE.

EXCELLENCE,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Au lendemain des joies qu'elle nous apporte, la vie nous ménage de douloureuses surprises.

Le 3 mai 1931, en un jour de fête jubilaire, ici même, dans cette salle des promotions alors toute frémissante d'allégresse, devant une affluence énorme et enthousiaste d'élèves et d'anciens élèves, de collègues et d'amis, de délégués des sociétés savantes de Belgique et de l'étranger, j'eus le très grand honneur et la très grande joie de retracer la brillante carrière du Professeur Albert Lemaire, de lui exprimer les sentiments de respect, de reconnaissance, d'affection et d'admiration que chacun lui apportait, de lui offrir enfin les vœux unanimes pour la continuation durant de longues années encore, d'une activité si vivace, si noble et si féconde. J'étais loin de me douter alors que moins de deux ans après cette apothéose, il me faudrait, à l'issue d'une cérémonie funèbre, gravir une seconde fois les marches de cette tribune pour prononcer son éloge académique, devant sa famille et l'Université en deuil.

Et je suis tenté de m'écrier avec l'illustre évêque de Meaux : ô vanité ! ô néant ! ô mortels ignorants de leurs destinées ! L'eût-il cru il y a deux ans ! Et vous, Messieurs, eussiez-vous pensé, pendant qu'ému jusqu'aux larmes, il vous remerciait en ce lieu, qu'il eût dû si tôt vous y rassembler pour le pleurer lui-même !

Au lendemain des faveurs qu'il nous accorde, Dieu nous envoie de douloureuses épreuves ! Mais ses desseins sont insondables. Et nous, chrétiens, nous croyons qu'ils sont toujours inspirés par le bien de nos âmes. Qui sait, d'ailleurs, vers quelles destinées glorieuses Il appelle les meilleurs d'entre nous ! C'est pourquoi, si cruels que ces épreuves nous apparaissent d'abord, nous les acceptons avec résignation et avec confiance.

Il m'était donc encore réservé de payer à la mémoire d'Albert Lemaire le juste tribut d'hommages et de reconnaissance de l'Université, de ses collègues, de ses élèves, de tous ceux auxquels il a dispensé les trésors de sa science et de sa bonté. Son éloge portera l'empreinte de la tristesse, car je veux en parler comme de ceux qu'on a aimés, qu'on regrette et qu'on ne cessera pas un seul jour de regretter ; mais il portera aussi l'empreinte de la grandeur, car Albert Lemaire sut s'élever jusqu'aux plus hauts sommets, par son intelligence, par son travail, par la pureté de sa vie et par sa bonté.

Albert Lemaire naquit à Havay, près de Mons, le 25 mars 1875. Par son père, il descendait d'une longue lignée de propriétaires terriens, d'une remarquable élévation intellectuelle et morale. Par sa mère, il s'apparentait à la famille Harnignies, qui compte plusieurs illustrations au barreau, dans la magistrature et dans la politique. En recueillant le double héritage des vertus ancestrales, il apportait en naissant les puissantes aptitudes qui le prédestinaient aux situations les plus hautes.

Il passa ses premières années à la ferme paternelle. Le spectacle de la nature émerveilla ses yeux d'enfant et l'impressionna tellement qu'il garda toujours la nostalgie des champs et des vastes horizons.

L'âge des études moyennes arrivé, il entra au Collège Saint

Michel à Bruxelles et s'y fit remarquer autant par la droiture et la fermeté de son caractère que par son application.

C'est en 1892 qu'il arriva à l'Université de Louvain, pour s'y préparer à la carrière médicale, vers laquelle le poussait une irrésistible vocation. Il appartenait à cette élite des étudiants qui ne se contentent pas de recevoir la science toute faite de la bouche des professeurs, mais qui, brûlant de la fièvre des découvertes, s'enferment dans les laboratoires et consacrent à la recherche le temps que d'autres gaspillent en futils amusements. Devenu l'élève, puis l'assistant du Professeur Denys, c'est sous la direction de ce maître éminent entre tous, qu'il s'initia à la technique et à la méthode du travail scientifique ; c'est dans le vieux laboratoire de l'Institut Carnoy, dont il donna, le jour de sa manifestation, une description si spirituelle et si vivante, qu'il effectua ses premiers travaux, ceux qui lui ont valu la première place au concours universitaire de 1896-1898 et au concours des bourses de voyage de 1898. Cette même année 1898, il recevait le titre de docteur en médecine avec la grande distinction.

Denys avait reconnu chez son assistant les qualités qui signalent ceux qui sont appelés aux travaux de recherches et à l'enseignement supérieur : la curiosité scientifique, la ténacité dans le travail, « le respect de la vérité, le souci de l'objectivité, la justesse du raisonnement, la critique de ses propres jugements », la clarté des idées, la facilité et la précision du langage. Dans la pensée du maître, le brillant élève devait devenir l'une des gloires de notre faculté de médecine. Il l'engagea donc à aller achever sa formation à l'étranger.

Tandis qu'il étudiait l'anatomie pathologique à Paris, sous la direction de Letulle et de Weinberg, Albert Lemaire fut brusquement rappelé à Louvain, en 1901, pour occuper, en qualité de professeur agrégé, la chaire d'hygiène, devenue vacante par le décès de Ledresseur. Le nouveau professeur, à peine âgé de 26 ans, conquiert immédiatement ses élèves autant par sa simplicité et sa bonté que par l'ordre et la clarté de son enseignement. En dépouillant le cours d'hygiène des développements démesurés que comportaient les chapitres de la météorologie, de l'architecture et des arts vestimentaires, en accordant au contraire une importance de premier plan aux

chapters de la prophylaxie des maladies infectieuses et de l'alimentation, Albert Lemaire rompit avec la tradition de l'époque, fit acte de novateur et orienta l'enseignement de l'hygiène dans la voie du progrès.

La chaire d'hygiène n'était pour lui qu'un poste d'attente. Destiné à la clinique médicale, il ne cessa de s'y préparer en suppléant, parfois durant un semestre entier, le Professeur Denys dans l'enseignement de l'anatomie pathologique, en organisant le service des autopsies à l'hôpital, en réorganisant la polyclinique des maladies internes en qualité de chef de clinique du Professeur Verriest. Celui-ci lui témoigna toujours une particulière bienveillance et lui ouvrit largement l'accès de son service hospitalier. Albert Lemaire eut ainsi l'occasion d'observer un grand nombre de malades, d'expérimenter de nouvelles méthodes d'exploration clinique, de faire des essais thérapeutiques, de contrôler, le cas échéant, ses diagnostics par l'autopsie et de recueillir un important matériel de pièces anatomiques. Aussi, lorsqu'il fut appelé, en 1906, à succéder au Professeur Hayoit de Termicourt, dans la chaire de Pathologie interne, avec Arthur Van Gehuchten qui reprenait la Neurologie, était-il solidement préparé à affronter son nouvel enseignement.

Ici encore, il allait se révéler novateur. A la vétuste salle de cours qui constituait l'unique matériel de son prédécesseur, Albert Lemaire obtint que l'Université substituât un Institut de Pathologie, construit d'après ses plans. Il y installa un musée d'anatomie pathologique, des laboratoires de recherches, et des laboratoires d'analyses cliniques. Grâce à la présentation des pièces anatomo-pathologiques qu'il avait recueillies et à la relation de ses observations et de ses expériences cliniques, il sut rendre l'enseignement de la Pathologie interne aussi objectif que possible ; l'aridité et l'obscurité d'un enseignement purement théorique firent place à l'intérêt et à la clarté d'un enseignement vécu. C'était là, déjà, un important progrès. Mais qu'est-ce à côté du mérite d'avoir introduit dans le cours de pathologie la discipline et les acquisitions des sciences expérimentales, de la bactériologie, de l'anatomie pathologique microscopique et de la chimie physiologique, sciences fraîchement écloses, mais déjà prodigieuse-

ment fécondes, qui se développaient sous l'impulsion des Carnoy, des Verriest, des Denys, mais aussi sous le regard chargé de méfiance et quelquefois d'hostilité de la vieille école.

En même temps que la Pathologie interne, Albert Lemaire reprit le cours de Clinique propédeutique. Pendant six années il s'est astreint à ce travail fastidieux, qui consiste à apprendre aux futurs médecins la technique de l'exploration clinique et l'interprétation des symptômes. Il a réuni ses leçons dans un manuel de diagnostic médical et d'exploration clinique, dont les éditions successives ont été rapidement épuisées.

Enfin, en 1912, c'est-à-dire après onze années d'enseignement préparatoire, Albert Lemaire abandonnait la Pathologie interne et la Propédeutique pour succéder au Professeur Verriest dans la chaire de Clinique médicale, qu'il allait illustrer jusqu'à sa mort.

Verriest a été, avec Carnoy, l'apôtre des temps nouveaux, et jamais nous ne pourrions nous incliner avec trop de respect devant son souvenir. Elevé, comme tous ses contemporains de Belgique et de France, dans la médecine dogmatique de l'époque, le hasard d'un voyage à Vienne ébranle sa foi dans l'enseignement qu'il a reçu, et le voilà désarmé. Il rentre en Belgique pour gagner le modeste pécule qui lui permettra de passer quelques années à l'étranger, puis, abandonnant sa clientèle, il s'en va recommencer ses études sous la direction de nouveaux maîtres. Mais, quel émerveillement ! Le microscope, qu'il manie pour la première fois, lui permet de pénétrer la structure des tissus normaux et pathologiques : il assiste à des expériences de médecine expérimentale ; il aperçoit les voies sûres par lesquelles la médecine pourra se dégager du chaos des discussions philosophiques où elle étouffe chez nous, et, dans une vision d'avenir, la voit s'avancer triomphale sur un terrain lumineux et fécond. Appelé à créer à l'Université de Louvain, le cours d'histologie normale et pathologique, il y rencontre Carnoy. Ces deux hommes, si différents par l'origine, le caractère et l'éducation, se comprennent et se lient pour la vie, dans un idéal commun, rénover les études scientifiques à l'Université. Mais il y a loin de l'idée à sa réalisation. Il faut trouver des locaux, acquérir

des appareils coûteux, secouer l'indifférence, éveiller les vocations, aider et encourager les débutants, puis lorsque le succès commence à s'affirmer, soutenir l'assaut des vieilles doctrines, dans un combat à mort. Jetez les yeux, Messieurs, sur les laboratoires de l'Université, que dis-je, sur ses vastes instituts, comptez le nombre des travailleurs qui les peuplent, lisez, si vous le pouvez, leurs travaux, ou tout au moins la liste de leurs succès ; et puis voyez les modifications que la discipline nouvelle a introduites dans les cours et jusque dans leurs applications pratiques ; et, pour ne parler que de la médecine, comptez le nombre des maladies dont la cause, jadis mystérieuse, est maintenant dévoilée, c'est-à-dire désormais exposée à notre contre-offensive ; voyez les progrès réalisés dans les méthodes d'exploration des malades, par l'application des techniques physiques, chimiques et biologiques ; voyez l'enrichissement de notre arsenal thérapeutique, avec ses sérums, ses vaccins, ses vitamines, ses hormones, ses radiations, ses produits synthétiques, et vous comprendrez que la médecine a réalisé des progrès infiniment plus considérables depuis l'installation du premier laboratoire de recherches à l'Université de Louvain jusqu'à nos jours, qu'elle n'en avait réalisé auparavant depuis le commencement du monde ! Verriest, Carnoy, votre œuvre amplifiée par vos disciples, Denys et Gilson, et les générations toujours renaissantes de leurs élèves, m'apparaît comme le mince filet d'eau cristalline qui jaillit du glacier, pour se précipiter bientôt, torrent impétueux, vers la vallée où son cours s'élargit et devient enfin le fleuve majestueux dont les flots vont alimenter l'Océan !

Verriest, tel est l'homme auquel Albert Lemaire fut appelé à succéder ! Je me hâte de dire qu'il fut le digne continuateur de ce glorieux maître. A peine entré en possession de la Clinique médicale, il se donne pour tâche d'en amplifier les services. On lui doit la création de la clinique et de la polyclinique médicales, du laboratoire clinique, du service de radiologie, puis l'installation, sur la rive droite de la Dyle, des laboratoires d'hématologie et de chimie médicale. Il sut s'attacher des collaborateurs jeunes et actifs dont il était l'animateur. Ses services étaient devenus une ruche bourdonnante d'activité, où il a su faire régner la plus noble

émulation et la plus franche cordialité. Pareil effort devait avoir sa récompense. On vit les malades affluer des provinces même les plus éloignées et en si grand nombre, qu'il fallut pour les loger utiliser tous les coins et recoins de l'hôpital.

Mais que dire de son enseignement clinique ? Tous ceux qui l'ont suivi en ont apprécié la valeur et la haute portée scientifique. Il ne visait jamais à l'effet ; une seule chose lui souciait : instruire. Après avoir recueilli l'anamnèse et en avoir condensé la substance en quelques phrases précises, lentement, méthodiquement, il explorait le malade devant un auditoire silencieux et attentif. Il avait acquis dans la percussion un talent insurpassé. Les réflexes viscéro-sensitifs et viscéro-moteurs n'avaient pas de secrets pour lui. Il n'était pas de méthode d'exploration qui ne fût utilisée dans sa clinique. Mais, c'est surtout dans le diagnostic que s'affirmait sa maîtrise. Son diagnostic n'éclatait pas comme un feu d'artifice, aussitôt dissipé en fumée ; il se dégageait insensiblement des profondeurs de la raison. Envisageant toutes les hypothèses, il les passait au crible d'une critique sévère. Celles qui ne cadraient pas avec les faits étaient éliminées ; le problème se resserrait, palpitant d'intérêt, jusqu'à la solution. Et s'il arrivait que celle-ci restât douteuse, il osait le dire, plutôt que d'affirmer pour vrai ce qui restait incertain. « Nous ne sommes pas des devins », se plaisait-il à répéter.

Telle était sa méthode, exacte et rigoureuse. Vingt générations d'étudiants lui doivent la meilleure part de leur formation. « Ce que nous avons appris à l'étranger, me disaient souvent ses anciens élèves, c'est qu'à Louvain notre formation a été supérieure ». Peut-on lui rendre plus bel hommage ?

La formation qu'il ambitionnait de donner à ses élèves ne se bornait pas pour Albert Lemaire au côté technique et scientifique, mais il envisageait tout autant le côté moral. Il savait qu'un habile médecin peut n'être, s'il manque de moralité, qu'un franc coquin. Par la parole et par l'exemple, il enseignait à ses élèves les fondements de la déontologie, le respect du malade, le respect du confrère, le respect de soi-même, le désintéressement, l'inlassable patience, le dévouement sans bornes, la bonté qu'il avait très grande, mais

qui ne l'a jamais cependant entraîné à tolérer une injustice ou une vilénie.

Ce Maître aimait ses élèves, et l'affection qu'il leur portait ne faisait que grandir et se rendre plus bienveillante avec l'âge. Il s'attachait surtout à ceux qui collaboraient à ses travaux dans ses services cliniques et dans ses laboratoires. Ses élèves l'aimaient aussi, avec, à chaque génération nouvelle, un peu plus de vénération, et l'affection qu'il avait su leur inspirer n'était pas étrangère à l'influence qu'il continuait à exercer sur eux après leur sortie de l'Université. C'est par l'intermédiaire de sa personne qu'un grand nombre restaient si profondément attachés à l'Alma Mater.

Albert Lemaire fut un grand Professeur de science médicale, d'art médical et de déontologie professionnelle. Il fut aussi un vrai savant, comme en témoignent le nombre et l'importance de ses travaux, qu'il me faut maintenant analyser.

Sa formation bactériologique, anatomo-pathologique et clinique lui permet de s'attaquer, au hasard des circonstances, à des questions très diverses : de là, la variété de son œuvre.

Dans le domaine de la bactériologie, il étudie d'abord *l'influence de la fièvre sur la production de la substance anti-infectieuse*, travail qu'il complétera ensuite, avec le D^r Michiels, par une *contribution à l'influence de la fièvre sur la formation des anticorps*. Question importante, autant du point de vue théorique que du point de vue pratique ! La fièvre est-elle utile à l'élaboration par l'organisme des substances qui doivent lui permettre de résister aux agents infectieux et assurer son triomphe, auquel cas il convient de la respecter. Est-elle, au contraire, une réaction inutile, voire même nuisible, et faut-il la combattre ? Pour résoudre ce problème, Albert Lemaire pratique une série d'inoculations de cultures ou de toxines microbiennes à des animaux, qu'il partage en deux lots ; l'un, qui sert de témoin, est abandonné aux réactions fébriles ; l'autre est maintenu apyrétique par la réfrigération ou par l'antipyrine, sous le contrôle à peu près continu du thermomètre. Les anticorps, agglutinines et anti-toxines, sont ensuite recherchés et dosés dans le sang de tous les animaux. La comparaison des résultats montre que les animaux apyrétiques ont formé au moins autant d'anticorps

que les témoins ; de plus, leur état général est meilleur, leur poids est plus élevé, à la fin de l'expérience, que celui des témoins. La fièvre apparaît donc comme une réaction inutile à la défense de l'organisme ; elle peut être nuisible, en altérant l'état général, et doit alors être combattue.

Il étudie ensuite le rôle *protecteur du foie contre la généralisation colibacillaire*. Le foie représente la plus volumineuse des glandes du corps humain. Si l'anatomie en est bien connue, sa physiologie, extrêmement complexe, reste encore entourée de beaucoup d'obscurités. A l'époque où se place ce travail, on soupçonne que le foie possède, à côté de nombreuses fonctions d'ordre nutritif, une fonction de défense contre les microbes et les poisons. Lemaire entreprend de vérifier ce point. Dans ce but, il inocule des colibacilles vivants, à des chiens, dans le sang. Les uns reçoivent l'injection dans une veine de la patte, les autres dans une branche de la veine-porte, après laparotomie. Chez les premiers, les microbes peuvent gagner directement le cœur et se répandre dans l'économie entière ; chez les seconds, il leur faut d'abord traverser le foie, c'est-à-dire parcourir les innombrables capillaires issus des ramifications de la veine-porte, avant de parvenir dans la grosse veine-cave inférieure qui les conduira au cœur. Par des hémocultures pratiquées en série chez tous ses animaux, Lemaire constate qu'alors que les colibacilles apparaissent bientôt nombreux dans le sang périphérique de ses témoins, ils tardent au contraire à se montrer, ou même n'apparaissent pas du tout chez les autres. Le foie a donc retardé ou même brisé leur marche. Pénétrant alors, avec le microscope, dans le foie lui-même, pour étudier leur sort, Lemaire les retrouve, emprisonnés dans d'étranges cellules qui tapissent la paroi des capillaires hépatiques, les cellules de Kupfer. Ces cellules sont donc douées du pouvoir de happer les microbes au passage, de les incorporer et de les digérer selon leur virulence, au même titre que certains globules blancs en circulation dans le sang. Ces derniers représentent les défenses mobiles, les patrouilleurs, tandis que les premiers appartiennent aux défenses fixes.

Et voyez combien ces recherches sont instructives ! La lumière de l'intestin est occupée par une multitude innombrable

de colibacilles ; l'épithélium qui en tapisse les parois leur oppose une barrière infranchissable tant qu'il est intact. Mais qu'elles sont fréquentes les occasions dans lesquelles cette barrière protectrice est endommagée en quelques points. Par la brèche, les colibacilles s'élancent à l'assaut de l'organisme, ils pénètrent dans le sang de la veine-porte, les voici au foie, où, heureusement pour nous, les vigilantes cellules de Kupfer les empoignent au passage et les détruisent. Tel est un des aspects du rôle protecteur du foie que les expériences d'Albert Lemaire ont contribué à élucider.

Il étudie ensuite *la répartition de l'antitoxine diphtérique dans les groupements albumineux du sérum*. Depuis les immortelles recherches de Behring et de Roux, on sait qu'il existe dans le sérum des animaux vaccinés par des injections répétées de toxines diphtériques, une substance capable de rendre cette toxine inactive, de la neutraliser. C'est grâce à cette antitoxine que les animaux vaccinés arrivent à supporter en une fois des millions de doses mortelles du poison. Il n'est personne parmi vous qui ignore l'application de cette mémorable découverte au traitement de la diphtérie. L'antitoxine diphtérique a sauvé et sauvera encore d'innombrables vies humaines. Mais, toute médaille a son revers. A côté de la substance utile, l'antitoxine, le sérum renferme beaucoup de substances inutiles et nuisibles. C'est à ces dernières que sont dues les réactions souvent désagréables, parfois même dangereuses, des injections sériques. Quel progrès si l'on pouvait isoler l'antitoxine à l'état pur et dépouiller ainsi la sérothérapie de ses inconvénients. Le travail de Lemaire, fut le premier travail d'approche réalisé dans cette voie. En collaboration avec notre vénéré collègue, le Professeur Ide, il établit que toute l'antitoxine est concentrée dans un fragment protidique dénommé Albumine A. Si le médecin trouve aujourd'hui, dans l'arsenal thérapeutique, des sérums purifiés et concentrés, c'est aux recherches de Ide et Lemaire qu'il le doit.

J'aborde maintenant ses travaux de pathologie expérimentale. En 1914, il est attiré par l'ictère, et ses recherches, dans ce domaine, déjà longuement exploré, vont aboutir à trois importants mémoires, présentés à l'Académie de Médecine,

et au mémoire de son élève, le D^r Stouffs, couronné au concours des bourses de voyage.

Je ne reprendrai pas ici l'analyse des travaux sur l'ictère, que j'ai faite lors de la manifestation de 1931, devant une assemblée composée presque exclusivement de médecins ; car j'ai pu me rendre compte que, même de leur part, elle requérait une tension d'esprit fatigante. Je me bornerai à vous signaler les résultats de ces importantes expériences. Dans tout ictère, la cellule hépatique est lésée. Quand la lésion est suffisante, elle suffit à elle seule à provoquer l'ictère. Quand la lésion est moins profonde, elle ne suffit plus à elle seule à provoquer l'ictère, il faut alors l'intervention d'une cause seconde (l'hémolyse (et c'est l'ictère hémolytique) ou la sténose cholédocienne (et c'est l'ictère par rétention). L'ictère hémolytique et l'ictère par rétention n'existent pas à l'état pur, c'est-à-dire sans un certain degré d'altération de la cellule hépatique.

Nous passons dans le domaine de l'hématologie, l'un de ceux qu'il a le mieux connus et dans lequel sa réputation s'est le plus affirmée. Son intérêt pour cette branche de la médecine est éveillé en 1911, par un cas d'anémie splénique grave qu'il parvient à sauver d'une mort quasi certaine. Il en fit la relation dans un mémoire à l'Académie de Médecine et insista sur le *Rôle primordial de la rate dans la genèse des hémolyses aiguës*.

Dans un autre mémoire à l'Académie de Médecine, qu'il signa avec son collègue Debaisieux, il fit connaître la *Ligature de l'artère splénique dans la thrombopénie essentielle, aiguë ou chronique*. La médecine restait à peu près impuissante à entraver l'évolution souvent fatale de cette maladie, lorsque Kaznelson lui ouvrit une voie nouvelle, en 1916, en montrant que la splénectomie peut amener la guérison. Mais la splénectomie est une opération grave, dont la mortalité s'élève à 80 % dans les cas aigus. C'est pour diminuer le risque opératoire que Lemaire a songé à la remplacer par une opération beaucoup plus anodine, la ligature de l'artère nourricière de la rate. Celle-ci, en amenant l'atrophie sans nécrose de l'organe, s'est montrée beaucoup moins dangereuse et tout aussi efficace que la splénectomie. Dépassant le champ de sa

première indication, elle a été appliquée avec succès, en France et en Italie, au traitement de l'ictère hémolytique.

Albert Lemaire fut le premier en Europe à appliquer la méthode de Murphy et Minot dans le traitement de l'*Anémie pernicieuse*. Ses nombreuses communications en vulgarisèrent l'emploi, au grand profit des malades, dont beaucoup lui doivent la vie. Personne en Europe ne connaissait mieux ce sujet que lui. Un mois avant sa mort, le 12 décembre dernier, à l'invitation de la Société française, d'hématologie, il a donné sa dernière conférence sur le *Problème de l'amémie pernicieuse*, émerveillant une fois encore ses auditeurs, autant par la richesse et la nouveauté de sa documentation que par la sûreté de ses vues et la clarté de son exposition.

Son autorité en hématologie était depuis longtemps reconnue ; elle l'avait déjà fait désigner comme rapporteur sur la *Signification pathologique des globules blancs anormaux du sang*, au 26^e Congrès français de Médecine, en 1922.

Il me reste enfin à vous parler de l'importante contribution qu'il apporta à l'étude de la *Sensibilité viscérale*. Elle représente incontestablement son œuvre capitale. De même que pour les recherches sur l'ictère, il s'agit ici d'une question difficile à comprendre, même pour un public médical déjà initié. Je ne ferai donc pas l'analyse de ce travail qui représente un livre de 300 pages, écrit de main de maître, avec une précision rigoureuse, et une remarquable clarté. Je voudrais cependant vous permettre d'entrevoir ce dont il est question. La sensibilité viscérale est fort déroutante. Alors qu'un panaris intéressant le pouce gauche, par exemple, provoque de la douleur dans le pouce gauche, l'inflammation de l'appendice ne provoque pas de douleur dans l'appendice, mais dans la peau de la région ombilicale. Vous comprenez, par cet exemple, quelles erreurs on commettrait si l'on voulait interpréter les viscéralgies d'après les règles de la sensibilité générale. C'est ainsi que pour l'exemple donné, on serait amené à localiser l'inflammation dans les parois abdominales, autour de l'ombilic, alors qu'elle siège dans l'appendice. Head et Mackenzie ont été les premiers à étudier les zones cutanées douloureuses et leurs relations viscérales, à dresser

en quelque sorte la carte des viscéralgies. Mais il fallait aussi essayer de découvrir les connexions nerveuses reliant les viscères à leurs zones cutanées douloureuses, et ici, je renonce à aller plus avant, sous peine de n'être pas compris d'un grand nombre. Ce qui précède vous permettra d'ailleurs d'apprécier l'œuvre du Professeur Lemaire dans ce domaine. Il confirma d'abord, puis étendit ensuite les résultats de Head et Mackenzie, quant aux zones viscéralgiques. Il étudia également les connexions nerveuses entre les viscères et les zones cutanées et montra que la représentation que l'on s'en faisait n'était pas exacte ; il proposa un schéma mieux en rapport avec les faits. Les recherches d'Albert Lemaire ont laissé tout d'abord le monde sceptique. Mais les contrôles faits en Suisse, en France, en Italie et en Amérique ont confirmé toutes ses affirmations. Ses résultats ont été étendus, mais pas un des faits qu'il avait affirmés n'a été contredit.

Au mois de février 1933, le Professeur Lemaire devait faire à l'hôpital de la Charité, à Paris, une leçon sur les *Pancréatites et leurs relations avec les infections des voies biliaires*.

Il laisse en outre inédites une grande partie de ses recherches sur le mécanisme et la valeur diagnostique des réflexes viscéro-moteurs.

Enfin je ne puis passer sous silence la fondation de la « Revue Belge des Sciences médicales » qui doit la vie à sa générosité, et à l'élite des travailleurs qu'il a su grouper autour d'elle.

Cette rapide revue de l'activité scientifique du Professeur Lemaire pourrait se passer de commentaires. Je ne résiste cependant pas au plaisir de citer celui-ci dont vous apprécierez la haute valeur, autant par la personnalité dont il émane que par ce qu'il énonce. « Vous ne dispensez pas votre activité dans des domaines multiples et réduits ; vous vous attachez à l'étude des grands problèmes de la médecine pour en dégager les notions essentielles qui vivifient et fécondent votre enseignement si réputé » (Prof. de Beco, Président de l'Académie de médecine).

La valeur scientifique du Professeur Lemaire a été officiellement reconnue. L'Académie royale de Médecine lui a ouvert ses portes ; les Universités de Bordeaux, de Paris, de Lyon,

ont réclamé l'honneur d'entendre ses leçons ; les distinctions honorifiques ne lui ont pas manqué ; il était Commandeur de l'Ordre de la Couronne, Officier de l'Ordre de Léopold, Officier de la Légion d'Honneur, etc...

Albert Lemaire fut un grand médecin. La confiance dont il jouissait auprès du corps médical et du public était énorme. Appelé de partout, il passait une grande partie de son existence, de celle surtout qu'il aurait dû consacrer au repos, à sillonner les routes du pays, pour porter aux malades les inépuisables ressources de son savoir et de sa grande expérience clinique. Le succès ne le grisa pas et ne le rendit pas orgueilleux. Il garda toujours une tendresse particulière à ses malades de l'hôpital. Il aimait à s'attarder auprès d'eux, à les écouter, à les examiner, à les reconforter ; mais par un juste retour ils avaient en lui une confiance illimitée et ils l'aimaient.

Ce grand professeur, ce grand médecin, ce savant, avait une culture générale très développée. Dans ses rares heures de loisir, il s'intéressait aux arts, à la littérature, à l'histoire diplomatique. Il me faut insister encore sur quelques traits de son noble caractère : le désintéressement, la magnanimité et le courage. C'étaient, chez lui, vertus de race. J'ai eu le privilège de feuilleter un bien beau livre, livre manuscrit et soigneusement calligraphié, dans lequel se trouvaient notés les actes marquants de ses ancêtres, palmarès d'honneur, devant servir à l'édification de la descendance et développer chez elle le culte de la famille et le culte du bien. J'y lus, entre autres choses, ceci : « Pierre Lemaire était fermier à » Pierre-Fontaine et à Marie des Bettignies, quand éclata la » révolution française. La plupart des nobles ayant émigré, » leurs biens furent vendus. Ce fut le cas pour le domaine de » Pierre-Fontaine, dont le seigneur était le Marquis d'Aoüst. » Pierre Lemaire acheta sous main la propriété à la vente des » biens nationaux, et ce pour un assignat de 1.000 livres, dans » le but de le conserver à son légitime propriétaire, auquel » il s'empressa de le restituer après son retour d'émigration. » Il cacha dans les sous-terrains de la ferme nombre de prêtres » traqués par les jacobins, entre autre son oncle de la Plancke,

» curé de Gœgnies, et son cousin Dom Bernard, prieur de » l'Abbaye de Haumont ».

La page réservée dans ce livre d'honneur au professeur Albert Lemaire ne sera pas la moins belle. Une main pieuse pourra y écrire : le 27 août 1914, l'armée allemande ayant fait évacuer la ville de Louvain qu'elle s'apprêtait à détruire entièrement par un bombardement, Albert Lemaire resta à l'hôpital, au milieu des malades qui n'avaient pu être évacués et qu'il ne voulut pas abandonner.

Elle pourra y écrire encore : répétant le geste de son bis-aïeul, il cacha dans l'hôpital, au risque d'être lui-même fusillé, des soldats blessés, belges et alliés, et leur fournit le moyen de regagner le front après leur guérison. Elle pourra y écrire enfin : Albert Lemaire s'est imposé au service des malades, au service de l'enseignement et au service de la science, un surmenage qui devait abrégé son existence : il le savait, il le sentait,... il l'acceptait !

Personne n'avait prévu un dénouement aussi prématuré, hormis peut-être lui-même, pendant les derniers mois. Fréquemment, il se sentait à bout ; mais le sentiment aigu du devoir et une volonté de fer le faisaient se raidir contre l'appel de plus en plus pressant de son organisme au repos. Dans ces conditions d'épuisement, un rien suffit à l'abattre, et il s'éteignit doucement le 17 janvier 1933.

Le bruit de sa mort se répandit rapidement à Louvain, frappant de stupeur et de consternation tous ceux qu'il atteignait et semant la désolation à l'hôpital. Annoncée par la presse, la nouvelle de la mort du Professeur Albert Lemaire résonna comme un glas jusque dans les villages les plus reculés et même au delà les frontières, car la notoriété de l'illustre défunt était universelle. Une profonde tristesse étreignit tous les cœurs, profonde comme les sentiments d'affection et d'admiration que chacun avait pour lui.

Ses étudiants du troisième doctorat en médecine lui rendirent un touchant hommage en l'escortant de la clinique à sa maison et en se relayant, par groupes nombreux, dans la chapelle ardente, pour la suprême veillée.

Au jour des funérailles, l'Université et plusieurs délégations vinrent entourer son cercueil. Tour à tour, le Recteur

Magnifique de l'Université, le Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine, le Président de l'Association des Médecins sortis de Louvain, et le Président de la Commission d'Assistance publique retracèrent les services rendus par le défunt à ces Institutions et lui adressèrent un dernier adieu. Puis, ce fut l'arrachement aux objets familiers et aux êtres chéris !... De la grande tour de la bibliothèque, trois notes plaintives, inlassablement répétées, tombaient comme des larmes ; et tandis que, sous la voûte de l'église Saint-Joseph résonnaient les psalmodies de l'office des morts, la foule émue et recueillie déroulait, sur deux rangs, l'interminable cortège de son dernier hommage.

Nous l'avons accompagné au cimetière de Parc, où il repose près de notre vénéré Maître, le Professeur Denys et de tant de Collègues.

Albert Lemaire nous a quittés trop tôt, en pleine maturité de sa pensée, en plein travail, alors que tant de si belles moissons étaient encore à espérer.

Nous conserverons pieusement le souvenir de ses qualités maîtresses : le travail et l'intelligence, avec la droiture et la bonté.
